

Assurance contre les cyberattaques : vos coûts de main-d'œuvre liés à une interruption des activités seront-ils couverts?

21 septembre 2022

Dans cette vidéo, Eric Charleston, avocat spécialisé en cyberassurance, et Christine Kucey, avocate, discutent d'un type de réclamation complexe en matière d'assurance contre l'interruption des activités : les coûts liés à la main-d'œuvre. Vous y trouverez une courte description des coûts de main-d'œuvre qui sont couverts à la suite d'une cyberattaque... et de ceux qui ne le sont généralement pas. Pour en savoir plus- et obtenir trois autres exemples - lisez l'article complet sur <u>l'assurance contre l'interruption des activités et les cyberattaques</u>.

Vous souhaitez voir d'autres vidéos traitant de cyberassurance? C'est votre jour de chance. Prenez connaissance des conseils d'Eric et de l'avocate Michelle Doody sur la façon de négocier la couverture d'une mise à niveau de systèmes à la suite d'une atteinte, situation parfois délicate, dans leur <u>vidéo sur les exclusions à la cyberassurance</u>. Et si les économies vous intéressent, ne manquez pas les <u>trois étapes clés pour réduire vos coûts de cyberassurance</u>, présentées par Eric et l'avocate Neda Foroughian (vidéos en anglais seulement).

Par

Eric S. Charleston, Christine Kucey

Services

Cybersécurité, respect de la vie privée et protection des renseignements personnels, Contestation de réclamations d'assurance, Technologies



BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower 520 3rd Avenue S.W. Calgary, AB, Canada T2P 0R3

T 403.232.9500 F 403.266.1395

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest Suite 900 Montréal, QC, Canada H3B 5H4

T 514.954.2555 F 514.879.9015

Ottawa

World Exchange Plaza 100 Queen Street Ottawa, ON, Canada K1P 1J9

T 613.237.5160 F 613.230.8842

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower 22 Adelaide Street West Toronto, ON, Canada M5H 4E3

T 416.367.6000 F 416.367.6749

Vancouver

1200 Waterfront Centre 200 Burrard Street Vancouver, BC, Canada V7X 1T2

T 604.687.5744 F 604.687.1415

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.L., s.r.l. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., s.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.